

Nouvelle baisse du nombre de candidats aux concours : FO revendique le retour à un recrutement à Bac+3 et l'augmentation des salaires dans la Fonction publique !

Le gouvernement vient d'annoncer la prolongation de deux semaines, c'est-à-dire jusqu'au 2 décembre, du délai d'inscription aux concours de personnels de l'Education nationale (enseignants, CPE, PsyEN, personnels administratifs...) en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Année après année, le nombre de candidats aux concours de personnels de l'Education nationale, et en particulier aux concours enseignants, s'effondre.

A qui la faute?

En premier lieu à la mise en œuvre de la masterisation Chatel-Sarkozy en 2010 qui, en imposant la détention d'un diplôme Bac+5 au lieu d'un diplôme à Bac+3 pour se présenter aux différents concours enseignants, a engendré l'assèchement du vivier de candidats. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la FNEC FP-FO, seule, avait voté contre les projets de décrets relatifs à la masterisation au comité technique paritaire ministériel, au conseil supérieur de l'Education et au conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat.

D'autre part comment ne pas lier la baisse du nombre de candidats aux concours avec l'effondrement du pouvoir d'achat des personnels de l'Education nationale? Rappelons que ceux-ci, comme tous les fonctionnaires ont perdu 23% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 et que cette baisse atteindra des records en 2022 puisque le point d'indice n'a été augmenté que de 3,5% alors que les indicateurs annoncent une inflation à 8,5% en décembre prochain.

Force est de constater que la pseudo-revalorisation annoncée par le ministre Ndiaye, dont une bonne partie est conditionnée à l'exercice de tâches supplémentaires, n'a convaincu personne!

Des mesures d'urgence doivent être prises !

Tout d'abord, dès cette année, le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires, le ré-abondement de celles-ci, la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent et la mise en œuvre immédiate de concours exceptionnels ouverts à tous les détenteurs d'un diplôme à Bac+3... L'annonce de concours exceptionnels réservé aux enseignants contractuels dans trois académies (Créteil, Guyane, Versailles) reste largement insuffisante.

La FNEC FP-FO maintient plus que jamais sa revendication d'abrogation de la masterisation et de retour à un recrutement des enseignants à Bac+3 pour élargir le vivier des candidats et réclame annulation des 2000 postes d'enseignants supprimés pour la rentrée 2023 à grands coups de 49-3 à l'Assemblée nationale.

Enfin, la FNEC FP-FO exige plus que jamais l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice *a minima* à hauteur de l'inflation et l'ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans, de manière à ce que tous les personnels soient augmentés de manière indiciaire et sans contrepartie. C'est le sens de la <u>pétition</u> dont elle a pris l'initiative.

Le secrétaire général de la confédération FO a écrit à la première ministre E. Borne pour demander la mise en place de la clause de revoyure pour les salaires dans la Fonction publique. La FGF-FO s'est également adressée au ministre S. Guérini pour exiger une négociation immédiate.

La FNEC FP-FO sera reçue au ministère de l'Education nationale mardi 15 novembre et rendra compte des réponses du ministre P. Ndiaye et de ses représentants.

La FNEC FP-FO appelle les personnels de l'Education nationale à voter massivement pour les listes qu'elle présente lors des élections professionnelles du 1^{er} eu 8 décembre 2022.